Opérations d'aménagement

Les fondamentaux de l'aménagement urbain

2 jours (14h00) | ★★★★½ 4,6/5 | URBA-8972153 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 690 € ht

Formations › Urbanisme › Opérations d'aménagement

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

- Identifier la terminologie relative aux opérations d'aménagement
- Décrire le rôle des différents acteurs et leurs missions
- Analyser les difficultés qui peuvent survenir

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.
En fin de formation, un retour d'expériences à distance est organisé, via un dispositif de classe virtuelle, pour un feedback à froid et des échanges sur les pratiques depuis la fin du présentiel.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Être confronté aux projets d'urbanisme et d'aménagement

Public concerné

Responsables et chargés d'opérations récemment nommés au sein d'un service urbanisme et/ou aménagement
Secrétaires, assistant(e)s des responsables d'opérations et aménageurs publics ou privés

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

CERNER LES ÉVOLUTIONS URBAINES ET LES BESOINS D'AMÉNAGEMENT

Définir les grandes étapes de l'histoire urbaine

Identifier les conséquences sur les besoins actuels d'intervention

- Les différents types d'opérations
- Les acteurs
- Le rôle de l'économie mixte dans l'aménagement
- L'outil SPLA-IN

Différencier l'urbanisation et le renouvellement urbain

- Les conditions de coopération État/collectivités
- La diversité des besoins
- La maîtrise du foncier

Étude de cas : analyse d'un PLU

CERNER LE CADRE JURIDIQUE DE L'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT

Identifier les opérations concernées

- La définition du Code de l'urbanisme
- L'influence de la jurisprudence administrative

Choisir l'opération d'aménagement avec ou sans procédure d'urbanisme

Définir les rôles et missions des aménageurs

ANALYSER LES PRINCIPALES DÉMARCHES ET PROCÉDURES D'AMENAGEMENT

Identifier le champ d'application du lotissement

- La définition et les caractéristiques
- Le cadre juridique actuel
- La valeur des documents

Recourir aux permis de construire et permis valant division

- La composition du dossier

Promouvoir la restauration immobilière

- La définition et les caractéristiques

Résorber l'habitat insalubre

– Les enjeux de la procédure et sa mise en œuvre

Monter une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU)

ZOOM SUR LA ZAC : IDENTIFIER LES ÉTAPES CLÉS

Définir les objectifs

– Les avantages et inconvénients de la procédure : les assouplissements des régles
– Les différentes phases
– Le rôle et les missions des différents acteurs

Étude de cas : analyse commentée du montage d'un dossier de ZAC

Procéder à la concertation de la population

Réaliser les études préalables

Choisir le mode de réalisation de l'opération

LE PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP)

Cerner le champ d'application du PUP depuis la loi ALUR

– Le PUP comme une méthode de financement d'origine contractuelle
– La souplesse du PUP au service du financement de ses opérations immobilières

Mise en situation : analyse d'une opération type, choix de la procédure et démarche d'aménagement à mettre en œuvre

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan journalier effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J + 3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.